

COLLOQUE 2016

Chers membres,

Votre comité exécutif travaille toujours fort à finaliser les conférences pour le colloque 2016.

Cependant, nous pouvons, d'ores et déjà, vous confirmer que celle-ci aura lieu le 5 et 6 mai 2016 à l'Estérel Resort : Hôtels et spa. Nous vous invitons à consulter le site web : www.esterel.com afin de vous donner le pain à la bouche!

MOT DU DIRECTEUR DE RECRUTEMENT

Nous vous rappelons qu'il est temps, pour plusieurs d'entre nous, de renouveler notre inscription à l'association. Notez bien que les chèques doivent être expédiés avant le 14 février 2016 au nom de l'APDPIQ.

Nous vous rappelons également l'importance de votre participation au recrutement. Nous avons tous un collègue non membre qui pourrait profiter de notre association.

Chronique juridique par Jean-François Mercure, avocat

En créant une servitude de passage, les parties devront recourir au service d'un arpenteur-géomètre pour préparer un plan et une description-technique afin de définir l'assiette, c'est-à-dire le endroit précis où s'exerce le droit de passage ou de circuler.

À défaut, on arrivera à la conclusion que la servitude couvre tout l'immeuble. Ainsi, cette assiette doit être définie dans l'acte constitutif qui précisera la bande de terrain affectée à la servitude. L'assiette de la servitude conventionnelle doit respecter l'étendue prévue dans son titre constitutif.

Toutefois, si le titre est muet ou ambigu, l'assiette se établira d'après l'interprétation de la volonté des parties au moment de sa constitution. Pour ce faire, les parties, où le Tribunal en cas de litige, pourront recourir aux règles d'interprétation du contrat se trouvant aux articles 1425 et suivants du Code civil pour l'interprétation de l'acte établissant la servitude. Cela peut s'avérer compliqué et surtout onéreux.

C'est donc pourquoi, il importe pour les parties de définir adéquatement l'assiette de la servitude en fonction des besoins réels du propriétaire du fonds dominant.

MOT DU COMITÉ



Votre comité désire profiter de cette occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et une belle et prospère année 2016.